

Commune de Saint Hilaire de Brethmas

B.P 1 30560 Saint Hilaire de Brethmas

☎ 04 66 61 33 59 ☒ 04 66 61 02 05

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024/20

Séance du 11 avril 2024

Le 11 avril 2024 à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie de Saint Hilaire de Brethmas, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PERRET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	23

Date de la convocation
29 mars 2024

Date d'affichage
29 mars 2024

POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	6	0

Étaient présents : Monsieur Jean-Michel PERRET, Maire, Monsieur Pascal ATGER, Madame Maryse BAUDRY-BOURGUET, Madame Catherine BRUSSET LAYRE, Madame Claudie CARMONA HUGUET, Madame Orlane CHABASSUT, Monsieur Laurent CLERC, Monsieur Bernard CREISSEN, Madame Nelly DEMOULIN, Madame Sylvie GALTIER, Monsieur Abdrani GAROUCHE, Madame Agnès LALANDE, Monsieur Olivier LELONG, Monsieur Olivier MAURAS, Madame Evelyne RICHARD, Monsieur Sébastien ROUMIGUIE, Monsieur Aurélien ROUSSEAU, Madame Christine THOMAS-LOPEZ, Madame Isabelle VALY, Monsieur Bernard VEIRUN, Madame Régine VIDAL

Absents excusés : Madame Meriem LAMARTI, Monsieur Jacky MIALHE, Monsieur Rémy OFFREDI, Madame Tess PUJADE,

Procurations : Monsieur Samuel ESPERANDIEU a donné procuration à Mme Christine THOMAS-LOPEZ

Monsieur Patrick GUY a donné procuration à Mme Sylvie GALTIER

Secrétaire de séance : M. Sébastien ROUMIGIE

FINANCES – COMPTE RENDU ANNUEL D'OPERATION RESTRUCTURATION ECOLE JOSETTE ROUCAUTE – SPL 30

- Vu les lois du 07 juillet 1983 et 8 février 1995 relatives aux sociétés d'économie mixte
- Vu la délibération n°2021/19 du 08 avril 2021 portant convention de mandat avec la SPL 30 pour le projet de rénovation et d'extension de l'école Josette ROUCAUTE
- Vu le compte rendu annuel d'opération adressé le 1^{er} mars 2024 à la commune de Saint Hilaire de Brethmas,

Monsieur le maire soumet au conseil municipal le compte rendu de l'opération de rénovation et d'extension de l'école Josette Roucaute réalisé par la SPL 30.

Ce compte rendu retrace l'évolution du projet et les engagements pris au cours de l'année 2023.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et procédé au vote, décide à la majorité des suffrages exprimés :

Vote : Pour 17
Contre 6 (Mmes BAUDRY-BOURGUET, GALTIER, THOMAS-LOPEZ et Mrs ESPERANDIEU, GUY, LELONG)
Abstentions 0

- **D'APPROUVER** le compte rendu annuel 2023 de l'opération rénovation et d'extension de l'école Josette Roucaute

Pour extrait conforme,
Saint Hilaire de Brethmas, le 15 avril 2024

Le Maire,
Jean Michel PERRET



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de : sa publication, sa transmission à Monsieur le Préfet du Gard, sa notification. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet, www.telerecours.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 19/04/2024

Application agréée E-legalite.com